

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 3370

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE LYON

Ventes et cessions

898 680 053 RCS Lyon.

ARCOLE.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 20000000.00 EUR.

Adresse : 115, Rue Des Frères Lumière, 69970 Chaponnay.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : La société ANVIL Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 100 000 euros, dont le siège social est 115 Rue des Frères Lumière 69970 CHAPONNAY, immatriculée sous le numéro 899 459 135 RCS LYON représentée par son Président la société ARCOLE Et La société HD INDUSTRIE Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1200 000 euros, dont le siège social est 50 Rue Louis Pradel 69960 CORBAS, immatriculée sous le numéro 823 781 133 RCS LYON représentée par son Président Monsieur Hugues DELOCHE. En qualité de Sociétés Absorbées La société ARCOLE Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 20 000 000 euros, ayant son siège 115 Rue des Frères Lumière 69970 CHAPONNAY immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 898 680 053 RCS LYON représentée par son Président Monsieur Hugues DELOCHE. En qualité de Société Absorbante AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous seing privé en date en date du 26/11/2025, la société ANVIL Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 100 000 euros, dont le siège social est 115 Rue des Frères Lumière 69970 CHAPONNAY, immatriculée sous le numéro 899 459 135 RCS LYON représentée par son Président la société ARCOLE et la société HD INDUSTRIE Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1200 000 euros, dont le siège social est 50 Rue Louis Pradel 69960 CORBAS, immatriculée sous le numéro 823 781 133 RCS LYON représentée par son Président Monsieur Hugues DELOCHE et la société ARCOLE Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 20 000 000 euros, ayant son siège 115 Rue des Frères Lumière 69970 CHAPONNAY immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 898 680 053 RCS LYON représentée par son Président Monsieur Hugues DELOCHE ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption des sociétés ANVIL et HD INDUSTRIE par la société ARCOLE. L'actif net négatif apporté par la société ANVIL à la société ARCOLE s'élève à 402 702 euros et l'actif net positif apporté par la société HD INDUSTRIE à la société ARCOLE s'élève à 21 140 420 euros. En application de l'article L 236-3 II du Code de commerce, il ne sera pas procédé à l'échange de parts de la société bénéficiaire contre des parts de la société qui disparaît. La société ARCOLE étant propriétaire de la totalité des parts des sociétés absorbées. La différence entre la valeur nette des biens et droits apportés, soit 402 702€, et la valeur comptable dans les livres de la société absorbante des 1 000 actions de la société

ANVIL dont elle était propriétaire, soit 100 000 €, constituera un mali de fusion à hauteur de 502 702€. La différence entre la valeur nette des biens et droits apportés, soit 21 140 420€, et la valeur comptable dans les livres de la société absorbante des 12 000 actions de la société HD INDUSTRIE dont elle était propriétaire, soit 21 425 000€, constituera un mali de fusion à hauteur de 284 580€. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé : - au greffe du Tribunal des activités économiques de LYON du pour la société ANVIL en date du 27/11/2025. - au greffe du Tribunal des activités économiques de LYON pour la société HD INDUSTRIE en date du 27/11/2025. - au greffe du Tribunal des activités économiques de LYON pour la société ARCOLE en date du 27/11/2025. Pour avis..

